Envoyé en préfecture le 10/05/2017
Reçu en préfecture le 10/05/2017
Affiché le 10/05/2017
ID : 083-248300493-20170427-C_2017_092-DE

Département du Var
Arrondissement de Draguignan

C_2017_092

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DRACÉNOISE

EXTRAIT DES REGISTRES DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

SÉANCE DU JEUDI 27 AVRIL 2017

L'an deux mille dix sept, le vingt sept avril à dix-huit heures, le Conseil d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance publique, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Olivier AUDIBERT-TROIN, Président.

Direction Générale des Services
Gestion des Assemblées
Affaires Culturelles

Nombre de Membres		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
66	66	59

Objet de la délibération:
Médiathèque d'agglomération - Adhésion à l'association Images en Bibliothèques

PRÉSENTS :
Olivier AUDIBERT-TROIN, Claude PIANETTI, Claude ALEMAGNA, Alain PARLANTI, Bernard CHILINI, Valérie MARCY, Gérald PIERRUGUES, Gilbert GALLIANO, Hugues MARTIN, Daniel MARIA, Fabien MATRAS, Nicole FANELLI, Richard STRAMBIO, Georges ROUVIER, Serge BALDECCHI, Yves BACQUET, Christophe CARRIERE, Jean-Noël PERRIMOND, André GAYMARD, Jacques GÉRARD, Claude MARIN, Franck AMBROSINO, Anne-Marie AMOROSO, Jutta AUGUIN, Alain BOUCHER, Gilbert BOUZEREAU, Alain CAYMARIS, Stéphan CERET, Christine CHALOT-FOURNET, Bernard CHARDES, Caroline COLLOMBAT, Brigitte DUBOUIS, Francine FIORINI, Sylvie FRANCIN, Nathalie GONZALES, Malika GUELLATI, Françoise LEGRAIEN, Grégory LOEW, Fabrice MAGAUD, André MENET, Jacques MICHEL, Jean-Pierre MOMBAZET, Christine NICCOLETTI, Régis ROUX, Thierry RUDNIK, Jean-Daniel SANTONI, Alain VIGIER

REPRÉSENTÉ(S) :
Jacques LECOINTE pouvoir à Alain CAYMARIS, Sophie DUFOUR pouvoir à Nicole FANELLI, Anne-Marie COLOMBANI pouvoir à Jean-Daniel SANTONI, Marie-Christine GUIOL pouvoir à Olivier AUDIBERT-TROIN, Alain HAINAUT pouvoir à Richard STRAMBIO, Mathilde KOUJI-DECOURT pouvoir à Alain VIGIER, Yves LE POULAIN pouvoir à Valérie MARCY, Florence LEROUX pouvoir à Brigitte DUBOUIS, Sandrine MARY-BOUZEREAU pouvoir à Gilbert BOUZEREAU, Michèle PELASSY pouvoir à Régis ROUX, Thierry PESCE pouvoir à Claude PIANETTI, Christine PREMOSELLI pouvoir à Sylvie FRANCIN

ABSENT(S) :
Liliane BOYER, Raymond GRAS, Frédéric MARCEL, Laure REIG, Sylvain SENES, David SONNEVILLE, Valéria VECCHIO

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Monsieur Fabien MATRAS

RAPPORTEUR : Madame Nicole FANELLI

Envoyé en préfecture le 10/05/2017
Reçu en préfecture le 10/05/2017
Affiché le 10/05/2017
ID : 083-248300493-20170427-C_2017_092-DE

"Images en Bibliothèques" est l'association nationale des médiathèques pour le cinéma et l'audiovisuel.
Elle accompagne les pratiques des bibliothécaires pour la diffusion de films et la médiation auprès des publics, encourage la réflexion sur l'évolution du métier, favorise les échanges interprofessionnels, facilite la mutualisation des expériences, et représente le réseau auprès des partenaires. L'association organise des activités en réseau auxquels les adhérents sont invités à participer, selon les axes suivants :

Réflexions et représentation du réseau : "Images en bibliothèque" participe à des groupes de travail, mène des réflexions sur la diffusion des films en médiathèque et impulse des partenariats.

Accompagnement et aide aux professionnels : Ressources en ligne, dossiers thématiques, liste de discussion contributive, étude annuelle, journées d'études.

Formation autour cinéma : Offre de plus de 30 formations professionnelles autour du cinéma et de l'audiovisuel.

Mois du film documentaire : "Images en bibliothèques" organise la manifestation sur le plan national. Chaque année, près de 2000 structures culturelles organisent des programmations de films documentaires au mois de novembre. L'association propose et facilite l'accès à près de 150 films chaque année, finance des déplacements de réalisateurs, organise des ateliers de préparation, etc. Le réseau des médiathèques en Dracénie a participé à cette action en 2016 en programmant un cycle de projections.

Commission nationale de films documentaires pour les bibliothèques : Soixante bibliothécaires participent à la sélection des documentaires récents afin d'enrichir les collections des médiathèques.

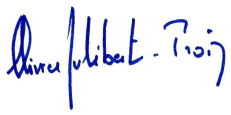
Le montant de l'adhésion simple 2017 est de 110 € TTC.

En conséquence et au vu de l'avis favorable de la commission Culture réunie le 6 avril 2017, il est proposé au Conseil d'agglomération de bien vouloir :

- approuver l'adhésion de la collectivité à l'association "Images en Bibliothèques",
- autoriser Monsieur le Président à signer tout document afférent.

Le Conseil d'agglomération, après en avoir délibéré A L'UNANIMITE, décide d'adopter cette délibération.

Signé par : Olivier Audibert-Troin
Date : 10/05/2017
Qualité : Président de la CAD - Député du Var



Conformément au Code de Justice Administrative un délai de deux mois est ouvert à partir de la notification ou de la publication de la présente délibération pour contester celle-ci devant la juridiction administrative territorialement compétente. Dans ce même délai, la présente délibération peut être contestée devant l'autorité dont elle émane par l'exercice d'un recours gracieux. Ce recours suspend le délai de recours contentieux jusqu'à la réponse de ladite autorité ; le silence gardé pendant plus de deux mois valant rejet.